



Direction départementale de  
l'agriculture et de la forêt  
d'Eure-et-Loir

**Plan de soutien exceptionnel à  
l'agriculture**  
**Fonds d'allègement des charges**



FranceAgriMer

*Formulaire à retourner à la DDAF avant le **15 février 2010***

*Avant de remplir le formulaire, veuillez consulter la notice ci-jointe et vérifier avec votre centre de gestion si votre exploitation répond aux critères d'éligibilité pour l'attribution de cette aide*

**1 – DEMANDEUR(S)**

Compléter le cadre A ou B

N° SIRET : \_\_\_\_\_ N° PACAGE : **028** \_\_\_\_\_

**A- Demandeur individuel**

NOM-Prénom : .....né le ..... / ..... / ..... à .....

Adresse : ..... Code Postal : ..... Commune : .....

Tel : ..... Fax : ..... Courriel : .....

**B- Demandeur sociétaire**

NOM de la société : .....

Adresse : ..... Code Postal : ..... Commune : .....

Tel : ..... Fax : ..... Courriel : .....

NOM et prénom des associés	Date de naissance	Associés exploitants (oui ou non)	Jeune Agriculteur <sup>(1)</sup> (oui ou non)	Si Jeune agriculteur <sup>(1)</sup> , date d'installation
	..... / ..... / .....			..... / ..... / .....
	..... / ..... / .....			..... / ..... / .....
	..... / ..... / .....			..... / ..... / .....
	..... / ..... / .....			..... / ..... / .....

Capital directement détenu à plus de 50% par des associés exploitants agricoles à titre principal    Oui     Non

**2 – PRODUCTION PRINCIPALE EN 2009**

SAU totale de l'exploitation : \_\_\_\_\_ ha

**PRODUCTION ANIMALE**

- Bovin viande       Bovin lait  
 Ovin viande       Caprin  
 Porc               Cuniculture  
 Aviculture

Préciser l'effectif : \_\_\_\_\_

**PRODUCTION VEGETALE**

- COP                       Maraîchage  
 Arboriculture           Horticulture  
 Surface : \_\_\_\_\_ ha

AUTRES PRODUCTIONS (préciser) : \_\_\_\_\_

### 3 – CRITERES D'ELIGIBILITE

#### En tant que demandeur, je déclare être :

- Jeune agriculteur** <sup>(1)</sup>, préciser la date d'installation : ..... / ..... / .....
- Récemment investisseur** <sup>(2)</sup>, préciser la date d'investissement : ..... / ..... / .....

(1) Jeune agriculteur : exploitant installé avec ou sans les aides à l'installation depuis le 27 octobre 2004

(2) Récemment investisseur : exploitant ayant perçu une aide publique à l'investissement (bâtiment et mises aux normes) depuis le 27 octobre 2007

#### Critères économiques

##### ☛ Baisse de l'EBE d'au moins 10% (réel) ou du chiffre d'affaire d'au moins 5 % (forfait)

###### Exploitation au réel :

<b>EBE Année N</b> Exercice prévisionnel 2009	€
<b>EBE Année N-1</b> Exercice incluant la récolte 2008	€
<b>EBE : Taux de baisse</b>	%

###### Exploitation au forfait :

<b>Chiffre d'affaire Année N</b> Exercice prévisionnel 2009	€
<b>Chiffre d'affaire Année N-1</b> Exercice incluant la récolte 2008	€
<b>CA : Taux de baisse</b>	%

##### ☛ Taux d'endettement > 60%

Date de l'exercice comptable de référence : du ...../...../..... au ...../...../.....  
(Exercice doit inclure la récolte de 2008)

<b>Montant total des dettes (hors foncier, privé et Compte Courant Associé)</b> <small>dettes = dette bancaires + dettes fournisseurs + dettes sociales</small>	€
<b>Montant total de l'actif (hors foncier et CCA)</b>	€
<b>Taux d'endettement (%)</b>	%

##### ☛ Ratio Annuités / EBE

	Dernier exercice connu (incluant la récolte 2008)	Prévisionnel 2009
<b>Montant total des annuités</b> <small>= somme des annuités des prêts LMT bonifiés ou non</small>		€
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		€
<b>Taux d'annuités / EBE (%)</b>		%

#### Certification par le centre de gestion

Nom du Centre comptable et du comptable responsable : \_\_\_\_\_

J'atteste sur l'honneur de la sincérité des éléments renseignés ci-dessus.

Date :

Signature et cachet du Centre comptable



## 5 – DEMANDE D'AIDE

**Je demande à bénéficier** d'une aide à l'**allègement des charges financières** (FAC) dans le cadre du plan de soutien exceptionnel à l'agriculture

La prise en charge porte sur une partie des intérêts de l'annuité 2010 des prêts professionnels à long et moyen terme (hors foncier) d'une durée supérieure ou égale à 24 mois, bonifiés et non bonifiés.

### **Et m'engage**

- à fournir à la DDAF et à mon établissement de crédit les documents nécessaires à l'instruction de mon dossier,
- à informer l'établissement de crédit et la DDAF de tout changement de situation pouvant affecter la vie du prêt et le respect des conditions réglementaires d'engagement.

Par ailleurs, **j'atteste sur l'honneur** :

-l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes,

-être à jour de mes obligations fiscales,

-être informé du fait que le montant des aides versées au titre du présent régime temporaire communautaire ne saurait excéder 15 000 € sur la période 1er janvier 2008 au 31 décembre 2010, y compris les aides « de minimis » perçues durant cette période.

A ce titre, **je déclare** :

- ne pas avoir reçu d'aides « de minimis » ou d'aides fondées sur le présent régime temporaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008,
- ou avoir reçu la somme de \_\_\_\_\_ euros dans le cadre des aides « de minimis » ou du présent régime temporaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008

**J'autorise mon (mes) établissement(s) de crédit(s) et mon centre comptable** à communiquer à l'administration tous les éléments nécessaires à l'étude et au contrôle éventuel de mon dossier.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

**Signature du demandeur, du gérant en cas de forme sociétaire, de tous les associés pour les GAEC**

### **Je joins à ma demande**

- ☞ le présent formulaire **original, daté et signé**
- ☞ un RIB
- ☞ pour les jeunes agriculteurs, la copie du certificat de conformité (installation aidée) ou une attestation d'affiliation à l'AMEXA (installation non aidée)
- ☞ pour les récents investisseurs, la copie de la décision d'octroi des aides publiques à l'investissement
  - ☞ la copie des documents comptables simplifiés (compte de résultat et bilans)
  - ☞ le pouvoir pour les formes sociétaires si nécessaire

**Tout document manquant retardera l'instruction de la demande**

*Toute fausse déclaration entraînera l'annulation d'une éventuelle attribution. (Art. 22. II de la loi 68-690 du 31/07/68 : "quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la déclaration exigée en vue d'obtenir de l'état un paiement ou avantage quelconque indu pourra être puni d'un emprisonnement et d'une amende")*

